



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2026

NOMBRE DE MEMBRES	27
NOMBRE DE PRÉSENTS	16
POUVOIRS	6
NOMBRE D'ABSENTS	11
NOMBRE DE VOTANTS	22
QUORUM	14

L'an deux mille vingt-six, le 2 juillet à 10h00, le Conseil d'administration du centre de gestion de la Fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir (CDG28) dûment convoqué le 26 juin 2026 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bertrand MASSOT.

Étaient présents :

- Benjamin BEYSSAC
- Sandrine CHAIGNEAU
- Marie-Pierre DAVID
- Benoît DELATOUCHE
- Jean-Luc DUCERF
- Christine FOUGEROL
- Jacky GAULLIER
- Florence GOUSSU
- Françoise HANOT
- Clément HAQUET
- Sylvie HONNEUR-BÛCHER
- Bertrand MASSOT
- Sandrine MONTBAILLY
- Marie-Laure RENVOIZÉ
- Caroline SIMOES
- Sabrina VIGNY

Pouvoirs :

- Alice BAUDET a donné pouvoir à Mme RENVOIZÉ
- Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU a donné pouvoir à M. DUCERF
- Corine LE ROUX a donné pouvoir à M. GAULLIER
- Jean-Michel PLAULT a donné pouvoir à M. DELATOUCHE
- Magalie ROBERT a donné pouvoir à M. MASSOT
- Max VAN DER STICHELE a donné pouvoir à M. BEYSSAC

Excusés :

- Loïc BOUR
- Evelyne LEFEBVRE
- Patrick PETIT
- Sandra RENDA
- Philippe RIVE

Secrétaire de séance :

- Sandrine MONTBAILLY

Assistaient également :

- Gabrielle BARRETT-JACQUET, Directrice générale,
- Oriana CAUQUIS, Directrice générale adjointe.

Délibération n° : **2026-D-58**

Objet : **Désignation des membres du Conseil d'administration pour siéger au sein du Comité des Œuvres Sociales du Centre de Gestion**



CONSEIL D'ADMINISTRATION SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2026

Délibération n° : **2026-D-58**

Objet : **Désignation des membres du Conseil d'administration pour siéger au sein du Comité des Œuvres Sociales du Centre de Gestion**

Exposé de Bertrand MASSOT, Président,

Conformément à l'article 27 du décret n°85-643 du 26/06/1985 relatif aux Centres de gestion, le Conseil d'administration désigne ses représentants dans les organismes où le Centre est représenté.

Conformément aux statuts du Comité des œuvres sociales du Centre de gestion, son Conseil d'administration est composé de 5 membres issus du Conseil d'administration du Centre de gestion et de 5 membres représentant les agents (membres du bureau du COS), le directeur (ou directrice) étant membre de droit.

Il appartient donc au Conseil d'administration de procéder à la désignation de 5 membres issus du Conseil d'administration.

Le Président propose de désigner :

- le Président du Centre,
- les trois vice-présidents,
- et un administrateur qui accepte de se porter candidat.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de désigner les membres du conseil d'administration suivants :

- Bertrand MASSOT, Président
- Jean-Luc DUCERF,
- Marie-Laure RENVOIZÉ,
- Benoit DELATOUCHE,
- Sylvie HONNEUR BUCHER.

Le Président,

Bertrand MASSOT

Le Président certifie sous sa responsabilité

le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de

La transmission en préfecture le : **02/07/2026**

La publication le : **02/07/2026**